

échances de fin octobre, fait place cette fois à une diminution de 53 millions. L'encaisse métallique s'est accrue de 17 millions et représente un total de 935 millions. La circulation des billets a fléchi de 1 milliard 194 à 1 milliard 154 millions. Les comptes particuliers, le compte du Trésor et le chapitre des avances ne présentent que des différences peu importantes.

Conseil municipal de Roubaix.

Séance du 20 septembre 1867.

PRÉSIDENCE DE M. DESCAT, MAIRE.

Absents: MM. A. Wibaux, Ernould-Bayart, indisposé, Ch. Bourbier, en voyage.

M. Pierre Parent, secrétaire, donne lecture du dernier procès-verbal qui est approuvé.

EXPOSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE.

M. le Maire. — Messieurs, la ville de Roubaix qui de 1856 à 1865 avait vu ses recettes ordinaires s'élever graduellement de 427,087 fr. 79 à 1,126,136 fr. 43 se félicitait de pouvoir donner toute satisfaction aux mille besoins nouveaux créés par un accroissement considérable de la population et par l'extension continuelle des limites de l'agglomération. Une église, un hôpital, de nombreuses écoles, des établissements utiles, tels que la condition publique, l'abattoir, la distribution d'eau de la Lys, les bains et lavoir, et surtout des aqueducs et des pavés furent les heureux fruits de cette prospérité financière; les projets succédaient aux projets; la sollicitude de l'Administration s'étendant à nos successeurs plus encore qu'à nous-mêmes, il était juste qu'on appela l'avenir à prendre sa part des charges du présent. C'est pour cela qu'un emprunt de 2,500,000 fr. fut voté et approuvé pour la réalisation de sept grands projets déclarés d'utilité publique, savoir: l'agrandissement de la Place, l'établissement d'une promenade, l'élargissement de la rue du Bois et de la place du Trichon, le prolongement de la rue de la Longue-Voie, l'ouverture d'une rue au nord de l'Abattoir, la création d'un boulevard de ceinture et la continuation de la rue St-Vincent de Paul jusqu'à la rencontre de ce boulevard.

D'autres projets très-importants étaient aussi inscrits au budget pour être exécutés au moyen des ressources ordinaires lorsque l'année 1866 est venue brusquement interrompre cette ère de prospérité en faisant peser sur notre ville les conséquences désastreuses d'une épidémie qui fit un grand nombre de victimes.

Les dépenses tout à fait imprévues occasionnées par le choléra et par les travaux urgents à effectuer en vue de l'assainissement de la ville ont produit sur le compte administratif de l'exercice 1866, un déficit qui, reporté au budget supplémentaire de 1867 fait balancer celui-ci par un excédant en dépenses de fr. 484,676-87.

La nature de ces dépenses étant de celles qui exigent impérieusement qu'on y satisfasse sans délai, nonobstant certaines règles administratives nous, avons dû y pourvoir avec l'autorisation préfectorale en appliquant au paiement d'une partie du déficit, des fonds ayant une destination moins urgente, mais qu'il faut maintenant remplacer le plus tôt possible.

Dès le 21 novembre dernier, le Conseil municipal voyant surgir les difficultés de cette situation avait voté un emprunt de 500,000 fr. remboursable en quatorze années. Nous espérons que cet emprunt eut été autorisé par le Corps législatif dans sa dernière session, mais le Conseil d'Etat, abusé sans doute par les états de recette des années précédentes et croyant que la situation de notre ville était toujours aussi florissante, n'a tenu aucun compte des motifs sérieux et pressants que nous avions invoqués à l'appui de notre demande et l'a renvoyée à la fin de cette année.

Indépendamment de cette ressource indispensable qui nous fait défaut, le Conseil municipal dans sa séance du 7 février dernier, avait voté une augmentation de droits d'octroi sur les boissons et sur quelques articles du chapitre des matériaux et de celui des métaux, augmentation destinée à faire face à des dépenses de construction: 1° d'un agrandissement de l'hôpital; 2° d'une école dominicale chez les sœurs de charité; 3° d'aqueducs et de pavés dans différentes rues de la ville.

Par suite de la même erreur signalée plus haut, M. le Ministre de l'intérieur a répondu à notre demande que la révision de notre tarif d'octroi ayant pour objet d'accroître les revenus de la ville de fr. 57,860 ne paraît pas motivée; qu'en effet, d'après les trois derniers comptes, les recettes ordinaires l'emportent, en moyenne, de 563,232 fr. sur les dépenses de même nature. Il est vrai, ajoute M. le ministre, que la caisse municipale est grevée d'un passif de 5,900,526 fr.; mais les sommes inscrites au budget de 1867, pour le service des intérêts et de l'amortissement des dettes ne montent qu'à 308,320 fr. La ville conserve donc un excédant disponible de 260,000 fr. environ.

En raisonnant ainsi, Son Excellence ne tient aucun compte des dépenses extraordinaires inscrites à ce même budget de

1867, pour	3,101,411-59
Dépenses d'où il faut déduire le montant de l'emprunt autorisé le 13 août 1866.	2,500,000-00
Reste à pourvoir à la dépense de	601,411-59
A quoi il faut ajouter le déficit du budget supplémentaire de 1867 qui n'était pas connu de M. le Ministre	484,676-87

Ensemble. . . 1,086,088-46

C'est donc avec un excédant de recettes de 260,000 fr. que nous devrions pourvoir à une dépense rigoureusement nécessaire de 1,086,088-46, donc la différence à combler est de 826,088-46. Certes le gouvernement informé du véritable état de choses, ne peut persévérer dans ses refus. Ce serait réduire à l'impossible l'Administration de notre ville dans un moment de crise commerciale où toutes nos recettes éprouvent une diminution sensible.

Nous proposons donc au Conseil: 1° De renouveler sa demande d'autorisation pour un nouvel emprunt, non pas de 500,000 fr. mais de huit cent mille pour couvrir la différence démontrée ci-dessus;

2° De renouveler également sa demande d'augmentation sur certains objets soumis au tarif d'octroi et spécifiés dans sa délibération du 7 février dernier;

3° De joindre à ces deux demandes les états de recettes et de dépenses des années 1864-1865-1866, le budget primitif et le budget supplémentaire de 1867 et tous autres documents pouvant servir à éclairer le gouvernement sur les périls de notre situation.

En présence de pareilles difficultés, nous nous voyons forcés d'ajourner plusieurs propositions que nous avions à vous faire, soit pour pavage des rues, soit pour l'horloge à placer à l'église Sainte Elisabeth et dont nous reconnaissons la nécessité, mais nous mettons à l'étude ces différents projets afin d'être en mesure de vous les présenter dès que nous verrons la possibilité de procéder à leur exécution.

(La suite de la délibération au prochain numéro.)

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

OUVERTURE DE LA SESSION DU 9 NOVEMBRE

Sommaire de la séance du 8 nov. 1867

Présents: MM. Descat, maire; J. Lagache, Duthoit, Dewarlez, adjoints; Pollet-Desquens, G. Lefebvre, P. Cateau, A. Wibaux, J.-B. Ducauteau, L. Frasez, L. Watfinc, L. Eeckman, Delebecque-Desfontaine, A. Prouvost, L. Voreux, Letocart, J.-B. Duburq, Toulemonde-Nollet, A. Delaunoy, Dubar-Ferrier, D. Salembier, H. Ternynck.

Absents: MM. Ernould-Bayard et Motte-Bossut, indisposés; P. Parent, Sioen-Pin, en voyage; J. Renaux-Lemerre, Ferrat-Duthoit, Mottelet-Jonville, Ch. Bourbier.

M. Dubar-Ferrier est nommé secrétaire pour la session.

1°. M. le maire présente le budget de 1868 et demande au Conseil de nommer une commission de 5 membres pour examiner ses propositions. — Sont nommés membres de la Commission du budget, M. Delebecque-Desfontaine, P. Cateau, Ch. Bourbier, Ternynck et Letocart.

2°. Vote de réception définitive de l'aménagement de l'école de la rue du Moulin.

3°. Autorisation de poursuivre en justice M. Flipo-Meurisse en remboursement d'une somme de 1,332-02 c.

4°. Rappel de crédit pour solde du pavage de la rue de l'Ouest.

5°. Vote de 3 centimes additionnels ordinaires aux 4 contributions directes pour les besoins de l'instruction primaire en 1868.

6°. Vote de 5 centimes additionnels pour l'entretien des chemins vicinaux pendant le même exercice.

7°. Adoption de 24 rapports de la commission des logements insalubres avec publication dans le Journal de Roubaix des noms des propriétaires récalcitrants.

8°. Approbation d'établissement à la gare d'une bascule pour peser les voitures chargées à l'usage des particuliers.

9°. Présentation du budget des hospices. — Renvoyé à la Commission du budget.

10°. Offre d'une parcelle de terrain pour une place publique aux Trois-Ponts. — Renvoyé à la Commission de la voirie.

11°. Vote d'un crédit supplémentaire de 1,400 fr. pour primes d'accouchement des femmes indigentes.

12°. Demande de 4 nouvelles boîtes aux lettres.

13°. Plaintes au sujet de plusieurs établissements insalubres ou dangereux. — Renvoi à la Commission d'hygiène et de salubrité.

Des dernières instructions données par le ministre de l'instruction publique aux préfets pour l'exécution de la nouvelle loi, résultent trois faits importants: le premier, c'est que dorénavant toute famille pauvre a la certitude de pouvoir faire envoyer gra-

tuitement ses enfants à l'école; le second c'est qu'à partir du 1er janvier 1868, les institutrices titulaires qui étaient en fonctions depuis le 10 avril dernier, jouiront d'un traitement garanti; le troisième enfin, c'est que tout instituteur qui dirigera cet hiver un cours d'adultes régulièrement établi, recevra une indemnité gratuite de 50 francs au moins, qui pourra, lorsqu'il y aura lieu, s'élever à 100 francs, et à laquelle s'ajoutera, dans tous les cas, le remboursement garanti des frais d'éclairage.

M. Charles Tacquet, nommé notaire à la résidence de Roubaix, a prêté serment en cette qualité, aujourd'hui à l'audience du tribunal civil.

Aujourd'hui, vers huit heures, un échappement de vapeur s'est produit dans la filature de M. Mathon-Masson, quai de Watrelos.

Le chauffeur, le mécanicien, et un domestique qui se trouvaient près de là, ont été gravement brûlés. Ils ont été transportés à l'Hôpital Napoléon.

Un enfant de sept ans vient de périr d'une façon bien malheureuse.

Hier soir, vers cinq heures il jouait avec ses camarades au hameau de la Marquellerie, où habitent ses parents, lorsqu'en voulant monter sur une charrette, il perdit l'équilibre. Dans sa chute, il se fracassa le crâne sur le pave, et quelques instants après il avait cessé d'exister.

Ce matin, un duel a eu lieu sur la frontière belge, à la lisière du petit bois de Mouscron, entre un agent de change à Paris, et un monsieur qui porte l'un des noms les plus connus dans le demi-monde de la capitale.

La politique était tout à fait étrangère à l'affaire.

Après quelques minutes de combat, l'agent de change a désarmé son adversaire et s'est déclaré satisfait.

Un copieux déjeuner dans un restaurant de Tourcoing a cimenté cette touchante réconciliation.

Tout récemment, dans une gare qu'il est inutile de nommer, un aiguilleur rendit un service signalé. Par suite d'une erreur de signaux, un train entrant en gare s'était engagé sur une voie occupée.

L'aiguilleur vit le danger, il se jeta sur une aiguille, risquant sa vie à ce jeu terrible, et il eut le sang-froid d'envoyer le train sur une voie libre, évitant ainsi des malheurs sans nombre.

La Compagnie lui dut, ce jour-là une belle chandelle, comme on dit. Sans le dévouement et l'instruction de cet homme, Dieu sait les désastres qu'amènerait cette collision en pleine gare, de deux trains pleins de voyageurs.

L'administration supérieure est venue de la chose; on voulut être reconnaissant pour ce brave homme, et on lui donna cent francs de gratification. Il avait épargné à la compagnie peut-être pour un million de dégâts et de frais, on lui donna cinq louis — et ce ne fut pas facile, encore. Il y eut des discussions en haut lieu pour ces malheureux cinq louis, et un grand seigneur qui est membre du conseil fut nettement hostile à cette allocation extraordinaire: — « Cette homme n'a fait que son devoir en somme, disait-il, et la compagnie n'est pas un bureau de charité. »

Il fallut se passer de son acquiescement. Les cents francs furent votés. (Figaro)

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi, 11 novembre à 8 heures du soir.

Des fruits alimentaires (suite).

1° Fruits huileux: Cacao noir, noisettes, amandes douces, pistaches, arachides, sésame, faine, olive, cornouille. Composition chimique du cacao. Historique et usage du chocolat.

2° Fruits aromatiques: Moutarde noire, badiane, muscade, maniguette, cardamine, vanille, anis, coriandre, cumin, piments, poivre, clous de giroflier, de m. cis et de gingembre. Leurs usages et leur composition chimique.

3° Fruits ou graines de légumineuses: haricots, fèves de marais, pois, lentilles, doliques, pois chiches, gesses, fèves et vesces. Leur pouvoir nutritif et leur composition chimique. Précautions à prendre pour la cuisson de ces légumes.

4° Graines céréales: Blé, seigle, orge, avoine, maïs, riz, millet, sorgho, sarrasin; leur composition chimique et leur pouvoir nutritif.

5° Recettes: 1° Moyen d'avoir des légumes tendres même lorsqu'ils sont cuits dans des eaux calcaires; 2° moyen de donner aux pois secs la saveur des pois verts.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 13 novembre à 8 heures du soir.

Lois des attractions et des répulsions magnétiques: Balance de Coulomb. Les différents procédés d'aimantation.

Pour toute la chronique locale, J. REMOUX.

COURS DE LA BOURSE

Du 9 Novembre 1867

Cours de ce jour	Cours précédent
3 ^o 68 20 — 3 ^o / ₂	68 45
4 ^o 98 — 4 1/2	97 75

Dernières Nouvelles

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Service particulier du Journal de Roubaix.

Paris, 9 novembre.

Nous apprenons de source certaine que les invitations pour la Conférence relative à la question romaine ont été envoyées jeudi.

Berlin, 8 novembre.

Le journal officiel affirme que la Prusse n'a fait à Paris aucune déclaration concernant les questions politiques.

St-Petersbourg, 8 novembre.

La Porte a repoussé catégoriquement de nouvelles réclamations de la Serbie concernant le vapeur *Germania*.

J. REMOUX.

THÉÂTRE

Jeudi dernier, représentation extraordinaire; oh oui, extraordinaire si le mot peut signifier: beaucoup au-dessous de l'ordinaire.

On donnait *La Fille de l'Air*. Voici, le plus succinctement possible, l'analyse de cette féerie dont le public de jeudi dernier a été à même de voir représenter la vraie charge.

La reine des génies (*Mme Destrée*) a une fille: *Azurine* — *Mme Abirandon*. Celle-ci a atteint l'âge à laquelle elle doit, selon les usages et coutumes du royaume des airs, descendre sur le globe pour y demeurer une année. Pendant ce laps de temps, il est expressément défendu à *Azurine* d'ouvrir son cœur à l'amour sous peine de voir s'éteindre tout à coup son essence divine. C'est roide mais il paraît que c'est comme ça. En vain, la reine évoque-t-elle sa naissance, ses titres, rien ne fait rien. Le destin reste inébranlable dans une décision prise pour tous et donc, par conséquent, nul ne peut s'affranchir. La seule faveur qui lui soit possible d'accorder est de laisser quelqu'un accompagner *Azurine* dans son voyage pour veiller sur sa jeunesse. Ce quelqu'un, ce menton, est un vieux vent du Nord, *Aquilonet*, *Léopold*, qu'Eolin le petit cousin de *Azurine* a été dénicher dans le fin fond, des terres australes. Il peut, il tonne, un coup de *tam tam* et voici le vent annoncé; il n'est pas féroce pour un vent du Nord; il donne froid aux os; regardez-le donc sans rire, je vous en défie! Ecoutez-le parler, il est plein de bon sens:

— Si vous n'êtes pas venu sur la terre depuis Charlemagne, lui dit la reine, vous ne connaissez plus les hommes.

— Les hommes, reprend-il, sont toujours les mêmes. Les villes se détruisent, l'aspect de la terre change, le cœur de l'homme ne change jamais. Je suis persuadé qu'ils ont les mêmes ridicules, les mêmes vices; qu'ils déraisonnent et divaguent comme au temps de Charlemagne....

Mais, fermons la parenthèse, versons une larme pour la mère obligée de se séparer de son enfant, et descendons sur le globe avec *Azurine*, son petit cousin. — *Mme Delahaye* — et le vieux vent *Aquilonet*. . . . Comment la descente s'opère-t-elle, direz-vous? C'est bien simple, — les génies ne doutent de rien! — Pour les choses de l'espèce, on donne un coup de baguette à tambour sur une tête, le machiniste fait son devoir. . . . Crac, la farce est jouée!

Nous voici sur le globe, en France, en Bretagne. . . . Le théâtre représente une chambre rustique; au fond, à droite, un lit de paille et de fougères; portes latérales.

La pluie tombe à verse, le vent siffle: *Dzin!* c'est le *tam tam* traditionnel, précurseur des grands événements. En effet, la fenêtre s'ouvre avec fracas. . . . *Azurine* paraît, puis *Aquilonet* qui s'éclipse aussitôt pour aller visiter la campagne. *Azurine* tombe de fatigue, s'étend sur le lit de feuillage, ferme les yeux. . . s'endort.

Alors, le propriétaire de la chambre arrive tandis qu'*Azurine* fait des rêves enchantés.

Rutland-Cadinot est un paysan lourd et passablement nigaud. On lui a parlé mariage à propos d'une cousine qu'il n'a jamais vue et comme *Azurine* est dans un costume charmant et des plus légers dessinant des formes délicates et fines; comme de plus, elle est ainsi très-gentille, *Rutland* se figure volontiers que la femme qui dort sur son lit est la future qu'on lui destine: Reveil d'*Azurine* qui pro quo inévitable; lutte pour un baiser que *Rutland* veut cueillir sur les joues rosées de la jeune fille qui résiste et, de guerre lasse, file par la fenêtre. . . . un file de l'air.

Dans la lutte, *Azurine* a perdu un talisman qui devait la préserver des atteintes de l'amour; *Rutland* s'en saisit, le porte sur son cœur et jure qu'il y restera toujours en souvenir de celle qui vient d'allumer en lui un amour insensé.

La pièce, jusqu'à la fin, roule sur les trucs employés par *Azurine*, *Aquilonet* et *Eolie* pour rentrer en possession du talisman dont *Rutland* ignore le pouvoir; *Aquilonet*, déguisé en pèlerin, le lui révèle, enfin, dans un tête à tête, après maintes gorgées de champagne.

Alors, *Rutland* se venge et de tous les tours qu'on lui a joués et d'*Azurine* en se faisant aimer d'elle.

La reine des Génies-Destrée, descend des cieux dans un espèce de panier à salade, entouré d'un nuage: tableau!

Le nuage est soudain éclairé par des flammes de bengale; Apothéose!

Le rideau tombe; on applaudit. . . . Quelques bons coups de sifflet de ci, de là. — Il est des gens qui sont bien difficiles! — La toile se relève.

La fin couronne l'œuvre. Le public a rappelé, mais le succès de son rire qu'on obtient les artistes était un succès de mauvais étoil, écrasant de ridicule.

MENUS PROPOS

Le gouvernement belge vient de supprimer, à Bruxelles, tous les factionnaires inutiles. En France, nous avons aussi la rage des factionnaires. Peut-être n'est-on pas fâché de montrer des bâtonnettes aux Parisiens. Il n'y a pas une seule colonne, un palais, un arc, qui n'ait son soldat pour le garder. On craint sans doute qu'on ne vole nos monuments. Je serais bien étonné le jour où la *Gazette des Tribunaux* nous apprendrait qu'on vient d'arrêter un malfaiteur qui gagnait la frontière avec la colonne Vendôme dans sa poche et l'arc de l'Etoile adroitement dissimulé sous la coiffe de son chapeau.

Après cela, nous vivons dans un temps où il faut s'attendre à tout. Si cependant on venait nous annoncer que l'arc de l'Etoile a été volé, nous serions bien plutôt disposés à croire qu'il avait pris des obligations mexicaines.

J'ai eu la curiosité d'interroger ces braves soldats, parfois chargés de croix et de chevrons, qui veillent autour de nos jardins publics, et ils m'ont tous répondu la même chose:

— Nous sommes là pour empêcher les caniches de passer.

Il paraît que, depuis un demi-siècle, c'est une des principales occupations de l'armée française. On lève une quarantaine de mille hommes tous les ans pour tenir les caniches en respect. Ces caniches sont animés des passions les plus subversives. Ils font courir les plus grands dangers à la société. Les mauvaises passions n'ont point d'alliés plus fidèles. Aussi me suis-je félicité de vivre sous un gouvernement qui tient fort la révolution en laisse et qui ne pactise pas avec les caniches.

En vérité, cependant, ce luxe de factionnaires me paraît bien inutile. Le temps que les soldats passent à monter la garde, ils le pourraient mieux employer en apprenant à lire ou à écrire. Je conçois d'ailleurs, entre nous cette guerre cruelle qu'on fait aux caniches. Le caniche est l'emblème de la fidélité. Et chaque fois qu'un caniche traverse le jardin du Luxembourg ou le jardin des Tuileries, il a l'air de vouloir donner une leçon à nos hommes d'Etat.

Des troubles graves ont eu lieu à Exeter, par suite de la cherté de vivres. Les boulangeries ont été pillées; la milice a été appelée aussitôt. Les gouvernements y mettent vraiment de la mauvaise volonté; encore une fois, ce n'est pas des balles qu'on leur demande, c'est du pain.

Il y a là une surdité coupable qu'il faudrait soigner au plus tôt.

FIGARO

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Dimanche 10 novembre.

LA FILLE DE L'AIR. — Féerie en 4 actes. LES MYSTÈRES DE LA CITÉ. — Grand drame populaire en 5 actes.

Ordre du spectacle: 1° Les Mystères 2° La fille de l'air.

Les bureaux seront ouverts à 5 h. 3/4 on commencera 6 h. 1/4.

Lundi 11 novembre.

L'ANGE DE MINUIT. — Grand drame fantastique en 6 actes.

LA CHUTE DES FEUILLES. — Vaudeville en 1 acte.

Ordre du spectacle: 1° La chute; 2° L'ange.

Les bureaux seront ouverts à 6 heures, on commencera à 6 heures 1/2.

COMMERCE

DÉPÊCHES REÇUES A ROUBAIX.

Liverpool, 8 novembre.

(Dépêches de la maison Robert Funke et Cie.)

Marché animé, ventes 15,000 balles, good fair Pernam. 9 d.

9 novembre.

Moins d'animation mais prix fermes, ventes 10,000 balles, good middling Louisiane 9 d. 14.

OBLIGATIONS MEXICAINES

Avie important

On signe une pétition directe à l'Empereur dans les bureaux du Journal des chemins de fer, 22, rue de la Harpe, à Paris. — Adresser sans retard son adhésion, par lettre affranchie, à M. LARRIEU, administrateur, en indiquant ses nom, adresse, profession, quantité et numéros de titres.

10 n 7275